

Réunion du jeudi 29 juin 2017, 19h30

L'an deux mille dix-sept, le Conseil Municipal de la Commune de Vouhé, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 juin 2017

Présents : T. BLASZEZYK, J. BOULERNE, B. COURDE, A. BERNARD, D. BROUSSE, S. , DAVID, N. LE DANNOIS, J. DARJO, C. THUREAU-BLUMBERG, N. HELE (CHAMARD), I. PROTEAU

Absents excusés : O. CHEVOLEAU donne pouvoir à I. PROTEAU
F. GORCE donne pouvoir à J. BOULERNE

Absents : R. ZAPATA, J-C. GUERAIN

Secrétaire : J. DARJO

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 22 mai 2017

12. QUESTIONS DIVERSES

8. Location de la salle est modifiée comme suit :

La commune a déjà établi un prix, il faut réactualiser celui-ci pour faire une proposition au professeur de yoga intéressé pour la rentrée.

Le compte rendu a été approuvé,

2. POINT SUR LE CIMETIERE

Mr le Maire laisse la parole à N. HELE en charge du réaménagement de l'ancien cimetière.

N. HELE a eu un contact concernant une proposition d'audit. Cette entrevue est plutôt commerciale. La commune n'est pas intéressée.

Un plan « informatisé » a été réalisé afin de cibler les tombes non entretenues. Il serait bon de vérifier par des photos aériennes la correspondance entre ce plan et la réalité sur le terrain.

Des affichettes agrafées sur des panneaux en bois réalisés par Vincent Lhomme, informeront les familles des reprises de concessions possibles.

Le secrétariat va retrouver les adresses des familles concernées

A. BERNARD et N. HELE se chargeront de ces reprises de concession.

3. POINT SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

La subvention de la région Nouvelle Aquitaine est accordée pour un montant de 6 344€

Le coût des travaux est de 21 326,38€

La participation du SDEER est de 10 663,19€

Le coût pour la commune sera de 4 319,19€ sur 5 annuités

4. POINT SUR L'ECOLE

Mr le Maire laisse la parole à A. BERNARD

Mr A. BERNARD nous informe de l'avancement des travaux comme suit :

- **CSA- (Plomberie sanitaire, chauffage ventilation) 80% réalisés.** L'isolation des sols et la mise en place des tubes de chauffage sol ont été posés. Le coulage de la dalle sur le plancher chauffant sera effectué à partir du mardi 4 juillet 2017 : durée 2 jours, puis 2 jours de séchage pour ensuite poursuivre le chantier dans les différentes pièces
- **A4 MENUISERIE (cloisonnements secs isolation)** Les placoplâtres ont été posés à 90%. L'isolation des murs devrait être terminée pour le 21 juillet.
- **CEME ATLANTIQUE (Electricité courants forts et faibles)** Les circuits électriques ainsi que le tableau TGBT sont réalisés à 100%. Il est prévu de déconnecter le bureau de la directrice pour son déplacement. Les travaux restants sont les futurs branchements des divers appareils.
- **NAUDON PENOT- (Revêtement sol)** Chape sur sol chauffant, coulage à partir du 2 juillet : durée 2 jours sauf pour le préau qui est prévu après le départ en vacances des écoliers.

- **PLAFOND REV'S (Faux plafonds démontables)** Les échantillons des plafonds métalliques pour le préau ont été présentés et acceptés. Ceux des classes seront posés après séchage de la dalle du plancher chauffant (5 juillet ?).
- **ECBL (Gros œuvre Démolition VRD - Terrassement)** 98% du Gros œuvre réalisé, Reste le nettoyage des pieds de soubassement, construction de la chaufferie silo bois. Début des travaux sous une ou deux semaines : 15 juillet. Si la chaufferie n'est pas terminée à temps, il est prévu de mettre en place une chaufferie provisoire pour chauffer les classes.
- **Les TOITS DE SAINTONGE (Couverture tuiles, Zinguerie, Toiture Zinc)** 90% réalisé. Reste à voir un problème de débordement de la toiture : Les tuiles mécaniques sont trop avancées par rapport à la gouttière. Par grosse pluie l'eau ne tombe pas dans la gouttière mais passe par-dessus, ce qui engorge les évacuations non prévues pour un tel volume d'eau. De plus, suite à la reprise d'un mur entre le réfectoire et le self il faut prolonger la couverture zinc jusque sous le VELUX existant
- (SMAC) Etanchéité 90% réalisé. Reste à poser les couvertines et boites à eau, et à évacuer le matériel qui reste stocké sur les toits plats.
- **AMG 3G (Peinture)** – Reste à programmer l'intervention de la préparation placo à partir du 3 juillet. L'intervention concernant les avancées des toitures neuves et anciennes est en cours, Il reste l'avancée de la toiture sur le pignon nord de la partie ancienne. Nous devons réceptionner les bandes placo à partir du 3 juillet pour 3 jours de pose.
- **SARL BOUTELLER (Charpente menuiserie bois)** – Il reste à poser un châssis vitré vertical côté bureau directrice qui a été livré cette semaine. Les bois de maintien de la structure porche doivent être enlevés.
- **DAUFIN CONSTRUCTION METALLIQUE** Revoir le toit mono-pente du préau car il n'y a pas de descente d'eaux pluviales.
- **MILCENT (Enduit extérieur)**, Reste à enduire le mur au-dessus du réfectoire 3. Faire enduit sur mur en surélévation de la toiture en zinc réfectoire n° 3
- **CUISINISTE – En cours**
- **MCM (menuiserie alu)** Avec cette société, nous avons des problèmes administratifs et comptables elle a été mise en liquidation. une grande partie des travaux a déjà été réalisée (98% des menuiseries alu, 98% des vitrages, 100% de la verrière avec toutefois un problème d'étanchéité à revoir, anti pince doigts 80%).
Il y a un repreneur pour la suite du chantier et toutefois le travail est bien avancé, il reste les finitions qui prendront du temps.

Donc, dans l'état actuel du chantier, nous ne pouvons plus espérer qu'ils soient terminés pour la rentrée.

Nous tablons plutôt pour début novembre aux vacances de la Toussaint. En effet, les entreprises travailleront en juillet mais il n'y aura personne en août sur le chantier à part peut-être une ou deux entreprises.

T.A.P (Temps d'activités périscolaire)

Un décret du 27 juin offre la possibilité aux communes de continuer les T.A.P. ou de revenir à la semaine d'école de 4 jours/semaine.

A la rentrée, nous ne savons pas si l'Etat continuera à verser la dotation le fond d'amorçage, cette décision pose un réel problème financier pour la commune.

Chaque enfant coûte 216€ par an à la commune.

Mr le Maire propose donc de continuer sur l'année scolaire 2017-2018 avec une participation financière des parents au tarif de 6€/semaine par enfant.

Ce montant sera revu à la hausse ou à la baisse.

Une information sera transmise aux parents et une réunion leur sera proposée à la rentrée pour une concertation à ce sujet avec la municipalité de Vouhé et Puyravault et les enseignants.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition.

5. POINT SUR LES MANIFESTATIONS DE CET ETE

La soirée du 13 juillet est reportée le lundi 14 août 2017

Un repas dansant suivi d'un feu d'artifice sera organisé par la municipalité

Le secrétariat de la mairie prendra contact avec la gendarmerie, les pompiers et, la Sacem Un arrêté de circulation sera établi afin d'empêcher toute intrusion de véhicule

6. SUBVENTION DU SKATE PARC DE Mr Daniel LAURENT, SENATEUR

Une subvention de 9000 € de la Réserve parlementaire a été accordé par le Sénateur Daniel Laurent
Les travaux débiteront fin juillet, pour une fin de chantier en septembre.

7. PROCHAIN CONSEIL

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 31 août 2017 à 19h30

8. PERMANENCES ELUS

Permanences du samedi matin :
- Le 02 septembre 2017 : Jacqueline BOULERNE

9. QUESTIONS DIVERSES

A. COMPACTAGE CREDITS DU C.A.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la proposition de « réaménagement – compactage » reçue du Crédit Agricole Charente-Maritime-Deux-Sèvres et en avoir délibéré :

- Décide de contracter un emprunt de 315 041,31€ (trois cent quinze mill quarante et un Euros et trente et un Centimes) auprès de la Caisse Régionale Charente-Maritime-Deux-Sèvres, destiné à financer « réaménagement- compactage » des prêts 70002667515/6034/123723, dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Montant du capital emprunté de : 315 041,31 € (trois cent quinze mille quarante et un Euros et trente et un centimes)
- Durée d'amortissement en mois : 120 mois
- Type d'amortissement : échéances constantes
- Taux d'intérêt : 2,04 % fixe
- Périodicité : Trimestrielle
- Déblocage des fonds : 100 % des fonds doivent être débloqués en prévision du remboursement anticipé des prêts 70002667515/6034/123723
- Frais de dossier : 472,56 €
- Autres commissions : Néant

s engage, pendant toute la durée du prêt, à faire inscrire à son budget les crédits nécessaires au remboursement des échéances en capital et en intérêts.

- Autorise Mr le Maire à signer le contrat de prêt correspondant
- Autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires à la gestion de contrat d'emprunt.

B. COMMISSION LOCALE DES EAUX (CLE)

A . BERNARD informe que l'inventaire des zones humides est approuvé
Un questionnaire sur les risques d'inondations de la commune sera à compléter en septembre 2017 pour information.

C. VILLAGE FLEURI

B. COURDE a fait parvenir à la région Nouvelle Aquitaine le dossier de candidature des « villages fleuris »
Le jury du concours sera présent à Vouhé le jeudi 27 juillet 2017, un déjeuner leur sera proposé au restaurant « Le petit caprice » ;

D. TRAVAUX EGLISE

B. COURDE informe qu'un nid d'abeilles s'est installé dans le clocher de l'église et empêche la suite des travaux, l'intervention d'une société spécialisée a été programmée.
Mr le MAIRE propose d'installer des systèmes « anti pigeons » afin de préserver les murs e toitures de l'église

E. CANTINE

J. DARJO informe qu'un courrier en recommandé a été envoyé à Mme BENOIT, maman de Jules DUPUY qui a un comportement dangereux à la cantine, la mairie n'a reçu aucune réponse de sa part

Un second courrier en recommandé va lui être envoyé avec une nouvelle proposition de rendez vous.

F. FETE DES ECOLES

N. LE DANNOIS signale que Mme la Présidente des Aînés, Mme TRILLO Patricia, est étonnée de pas avoir été informée de la fête des écoles des enfants.

Mme TRILLO Patricia informe qu'il y a une gouttière dans la salle des fêtes et demande si la réfection des rues sera terminée avant le vide grenier.

Mme TRILLO Patricia pourra prendre un rendez vous avec Mr le Maire, Mme BOULERNE ou Mme COURDE.

D. BROUSSE et I. PROTEAU ont trouvé que la fête des écoles organisée un samedi en journée était une bonne idée.

45 repas ont été servis

G. DIVERS

D. BROUSSE mettra en place le nouvel ordinateur de la mairie lundi 3 juillet.

Il demande qu'une visite de l'école soit organisée pour les membres du conseil municipal à la fin des travaux avant l'inauguration officielle.

S. DAVID informe que le stationnement reste anarchique dans la rue du couvent

Le propriétaire du lotissement « La paneterie » n'entretient pas ses espaces verts.

C. THUREAU-BLUMBERG informe qu'un stockage des déchets de méthanisation est prévu sur la commune de Vouhé.

Elle propose d'informer les administrés du projet en le notifiant sur le site internet de la commune.

Fin de séance 22h26

Fait et délibéré, les jours mois et en que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Thierry BLASZEZYK